



CHAUX-EN-BRESSE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Chaux (la), Village de l'arrondissement de Dole, canton et distribution de poste de Chaumergy, perception de Commenailles ; à 3 km de Chaumergy, 31 de Dole et 27 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 254^m.

Le territoire est limité au nord par Chaumergy, au sud par Froideville, à l'est par Bois-de-Gand, et à l'ouest par Commenailles, dont il est séparé par la rivière de la Chaux.

Il est traversé par le chemin n° 1, de Sellières à Bellevesvre, par les chemins vicinaux tirant à Commenailles, à Chaumergy, à Francheville et à Froideville, par la rivière de la Chaux, par les ruisseaux de l'Etang-au-Prince et de l'Etang-Malvernois.

Ce village est situé sur le plateau ondulé de la Bresse. Les maisons sont éparées, construites en terre, pans de bois, briques et pierre, couvertes en paille, basses et d'une apparence misérable.

Population : en 1790, 82 habitants ; en 1846, 71 ; en 1851, 69, dont 38 hommes et 31 femmes ; population spécifique par km carré, 33 habitants ; 14 maisons ; 13 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : saint Maurice. Paroisse de Chaumergy.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2582 à 2584, 3 E 3684, 3 E 8992 à 8995 et 3 E 13281. Tables décennales : 3 E 1142 à 1150.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 259, 2 Mi 871, 2 Mi 2030, 5 Mi 3 et 5 Mi 1183.

Cadastré : exécuté en 1829 ; surface territoriale, 205^h 38^a, divisés en 560 parcelles que possèdent 158 propriétaires, dont 133 forains ; surface imposable, 200^h 30^a, savoir : 150^h 83^a en terres labourables, 36^h 39^a en prés, 7^h 63^a en étangs, 2^h 84^a en bois, 43^a en jardins, 38^a en pâtures, 24^a en chaussées, d'un revenu cadastral de 2.289 fr. ; contributions directes en principal, 381 fr.

Le sol, très aride, produit du blé, du seigle, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants ; on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

Les meilleures terres ne s'y vendent que 300 fr. l'hectare.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des cochons et des volailles. 8 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du minerai de fer non exploité.



Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Sellières.
Il y avait à l'étang du moulin une usine qui a été détruite en 1790.

Biens communaux : 1^h 01^a en pâtures, d'un revenu cadastral de 1 fr.

Il n'y a ni maison commune, ni instituteur à la Chaux. Les enfants fréquentent les écoles de Chaumergy et de Bois-de-Gand.

Budget : recettes ordinaires, 363 fr.; dépenses ordinaires, 362 fr.

NOTICE HISTORIQUE

La plus grande obscurité enveloppe l'existence de ce village, dont aucune charte ancienne ne fait mention. Une voie antique de Bellevesvre à Poligny, indiquée par les historiens Chevalier et Clerc, traversait le territoire de cette commune, dans la contrée dite le *Champ-de-la-Charrière*. Un établissement romain a dû exister au *Champ-de-la-Cour*. Suivant la tradition, la Chaux aurait eu pour premiers habitants des cultivateurs qui, au XIV^e siècle, auraient quitté Francheville, ancienne terre de franc-alleu. Elle dépendait pour la haute justice de la châtellenie de Sellières, et formait un fief en moyenne justice, possédé successivement par une famille noble qui en portait le nom, par MM. de Balay, barons de Jouscaux, et en dernier lieu par M. de Crécy, seigneur de Chaumergy.

Louis de la Chaux, seigneur du lieu, habitait, à la fin du XIII^e siècle, la ville d'Arbois, où il avait épousé une demoiselle de la Platière. Guyot de la Chaux, écuyer, vivait en 1490. Une maison-forte existait dans la contrée dite *au Château*, mais il n'en reste aucun vestige. La fête patronale est celle de saint Maurice, dont on célèbre la fête le 22 septembre.